

Économie

La relance de l'industrie locale

P.2

Petite enfance

Attribution des places en crèche, comment ça marche ?

P.3

Communes

Les fonds de concours

P.6

Dossier

**LA VOIRIE
UNE COMPÉTENCE
DE LA CAB**

P.4



Édito

L'ouverture de l'Expérience Cyrano marque la fin d'un vieux serpent de mer.

Pourtant connu dans le monde entier, Cyrano de Bergerac n'avait pas d'espace muséographique dans la ville qui a prêté son nom au célèbre héros d'Edmond Rostand.

Après trois années de travail, c'est désormais chose faite.

L'Expérience Cyrano met ainsi un point final au projet plus global du Quai Cyrano démarré en 2018 qui regroupe déjà l'Office de Tourisme, la Maison des Vins de Bergerac/Duras et la Micro-Folie.

Ce lieu est un concentré du Bergeracois où le respect du patrimoine se conjugue avec une architecture moderne, où le vin, la culture et la rivière s'entremêlent pour offrir un accueil digne de la réputation de Cyrano.

Si l'Expérience Cyrano est avant tout un lieu culturel permettant de découvrir de façon ludique l'une des œuvres majeures de la littérature française, nous avons aussi souhaité en faire un atout majeur pour améliorer l'attractivité touristique du territoire.

D'après l'Observatoire du Tourisme géré par le Comité départemental du Tourisme, en 2022, la CAB a accueilli plus d'un million de nuitées générant 60 millions d'€ de retombées économiques. Des retombées qui ont un effet direct sur l'économie locale puisqu'elles permettent de faire vivre des entreprises touristiques.

C'est également un moyen de capter des revenus générés à l'extérieur du Bergeracois puis dépensés sur le territoire de la CAB. L'impact indirect est donc extrêmement important puisque cet argent capté permet d'alimenter l'économie présente qui représente de nombreux emplois.

Voilà pourquoi nous avons décidé collectivement de nous doter d'un outil comme l'Expérience Cyrano qui permettra d'attirer de nouveaux touristes, de les garder plus longtemps sur notre territoire et ainsi, d'augmenter ces retombées économiques. Cette stratégie de développement touristique s'articule donc autour de la mise en valeur de notre patrimoine, de la viticulture, de la culture mais aussi de l'événementiel et du sport comme le prouvent la construction du Centre événementiel et le soutien que nous apportons au projet départemental du parcours d'eaux vives.

À nous d'être les ambassadeurs du Bergeracois en général, de l'Expérience Cyrano en particulier.

Frédéric DELMARÈS

Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise



Des moyens pour développer le territoire

UN BUDGET AMBITIEUX POUR DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Si la succession des crises et leurs répercussions au niveau économique fragilisent les budgets des Français, il en est de même pour les collectivités locales.

La CAB n'échappe pas à la règle mais la stratégie financière décidée par les élus lui permet de résister à la conjoncture économique. Malgré les déclarations récentes du Gouvernement indiquant vouloir mettre à contribution les collectivités locales pour réduire la dette de l'État, les élus ont pu voter un budget dont l'équilibre général se situe à plus de 88 millions d'euros. Le **fonctionnement**, qui s'élève à plus de **65 millions d'euros**, est notamment impacté par l'inflation qui continue de peser sur les coûts de l'énergie, des fluides et des denrées.

Dans un contexte de crise du pouvoir d'achat et de recul de l'attractivité des métiers de la fonction publique, les élus de la CAB poursuivent une politique consistant à répondre aux besoins du territoire.

Ainsi, il faut noter la création du **Guichet Unique** pour mieux orienter les entreprises ainsi que la création du service Grand Cycle de l'Eau qui vise à considérer globalement la question de l'eau dans un contexte de changement climatique. En recettes, pour faire face aux incertitudes que laisse planer la situation nationale, une hausse d'un point de la fiscalité locale permet de maintenir l'équilibre budgétaire tout en poursuivant le cap des investissements nécessaires pour garantir la qualité de vie des habitants et améliorer l'attractivité du territoire.

En cumulé, les **investissements** s'élèveront à un montant record de **26 millions d'euros** permettant par exemple, un

effort historique sur la voirie avec un budget en hausse de 1,8 million d'euros. D'autres projets importants sont prévus comme les maisons de santé (MSP de l'Est et de l'Ouest, groupe médical du Fleix) qui permettent de lutter contre la désertification médicale, le centre événementiel, la crèche de Lamonzie-Saint-Martin, la scénographie sur Cyrano, l'habitat, la Véloroute Voie Verte V91 ou encore l'accueil de loisirs de Toutifaout. •

Parole d' élu

« Depuis le début du mandat, nous multiplions les temps d'échanges avec l'ensemble des élus afin de définir une stratégie financière partagée. En ayant privilégié une gestion rigoureuse, nous dégagons aujourd'hui les moyens nous permettant de développer les services et d'investir pour moderniser le territoire. Malgré la succession des crises, nous appréhendons l'avenir avec confiance. »

Jean-Jacques CHAPPELLET
Vice-président chargé des finances
et performance de la gestion



Territoires d'industrie

« Territoires d'industrie » est un programme national lancé par l'État en 2018. Après avoir annoncé une seconde phase pour la période 2023-2027, la CAB, associée aux trois autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Grand Bergeracois et au Grand Périgueux a été labellisée afin de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de développement industriel.

Associées à des entreprises comme SOTECH, COFIDUR ou encore VCN Industries, les collectivités investies dans ce programme vont mener différentes actions permettant de développer les compétences notamment grâce à la formation, d'améliorer les partenariats entre territoires et entre entreprises afin de créer un écosystème performant et faciliter les installations en aménageant du foncier économique. •



VCN Industries

Cet été à Quai Cyrano

16/06

Expérience Cyrano

Ouverture au public du nouvel espace scénographique (*plus d'infos p6*)

19/07

Cinéma de plein air

Dans le cloître des Récollets : « Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan »

26/07

Soirée jeu / Qui veut gagner des bouchons ?

Venez tester vos connaissances tout en dégustant les vins de Bergerac et Duras dans une ambiance conviviale et détendue.

9/08

Théâtre

Extraits de la pièce « Cyrano de Bergerac » par le Théâtre de la Gargouille

Toutes les dates :

www.quai-cyrano.com


QuaiCyrano
CULTURE, VIN & TOURISME

Directeur de publication : Frédéric Delmarès - Rédaction, infographie et mise en page : Service Communication de la CAB, Maud Lalève

Photos & illustrations : CAB - Adobe - mairie de Lunas, SMD3, mairie de Ribagnac, VCN Industries, SCAPA Architectes Associés, Nassima Atmane, sevcommunication.com

Distribution : Communes & Milee | Tirage : 33 300 exemplaires | Imprimerie Charron (Bergerac) | Imprimé sur papier FSC recyclé 100% | N° ISSN 2557-0617 | Ne pas jeter sur la voie publique

Petite Enfance

ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE, COMMENT ÇA MARCHE ?

L'attribution des places en crèche est prononcée par le Président de la CAB après avis de la commission d'attribution des places en crèche organisée 1 fois par an.

Elle se compose de l'Élué déléguée à l'Enfance, de la responsable du pôle Vie Locale, des directrices des crèches, de la coordinatrice petite enfance et de l'agent d'accueil du Point d'Accueil Unique.

La première étape pour les futurs parents est le dépôt du dossier au Point d'accueil unique à partir du 3^{ème} mois de grossesse. Puis une confirmation sera demandée quelques semaines avant la date de la commission d'admission.

Chaque dossier est étudié et fait l'objet d'une cotation, outil indicatif basé sur les critères :

- **de domiciliation** : sur le territoire CAB, hors CAB mais travail sur CAB, hors CAB mais imposition sur CAB...
- **de situation professionnelle** : famille monoparentale en activité, parents en activité, un des deux parents en activité...
- **de situation familiale** : handicap, parent mineur, habitat précaire, naissances multiples...
- **de revenus des familles** : les bas et moyens revenus sont prioritaires en général car dans l'impossibilité financière d'employer une assistante maternelle.

En fonction de tous ces critères, des points sont attribués aux dossiers pour établir un ordre de priorité équitable et objectif. Les places sont affectées en fonction des places disponibles dans chaque crèche pour les différentes tranches d'âge des enfants. Ce système reste réservé à l'accueil régulier mais permet de conserver une souplesse pour l'accueil occasionnel et d'urgence.



Chaque attribution de places est confirmée aux familles par courrier par l'Élué déléguée à l'Enfance. Dès réception de ce courrier, les parents doivent, sous 10 jours, confirmer l'admission de leur enfant directement auprès de la directrice de la crèche concernée. En cas de désistement ou d'absence de réponse dans un délai de 10 jours, la place est déclarée vacante et proposée à une autre famille.

En cas de non attribution, le dossier est positionné sur liste d'attente et sera présenté à la prochaine commission. Toute demande non confirmée est considérée comme caduque et ne sera pas réexaminée en commission.

Calendrier de l'attribution d'une place en crèche :

- Commission d'admission en avril
- Informations transmises aux parents en mai
- Début des admissions en crèche de la fin août à la mi-octobre

Des réajustements ont lieu tout au long de l'année selon des départs (non anticipés) d'enfants qui partent à l'école, des déménagements, des désistements, accueil d'urgence... Les places sont réattribuées aux enfants sur liste d'attente, selon la cotation. **Cette année, la commission d'avril a examiné 189 dossiers et attribué 116 places en crèche.**

Une nouvelle crèche à Lamonzie-Saint-Martin

Pour renforcer l'offre d'accueil en crèche, il a été décidé de construire un nouvel établissement sur la partie Ouest du territoire de la CAB, considérée comme la plus déficitaire.

Plusieurs communes se sont portées candidates pour accueillir cet établissement.

Selon les critères choisis pour déterminer le meilleur emplacement de ce projet de crèche, c'est Lamonzie-Saint-Martin qui a réuni les conditions les plus favorables pour répondre aux besoins du territoire.

C'est donc à proximité immédiate de l'école que la crèche sera construite en tenant compte de l'exposition pour mieux appréhender les effets du dérèglement climatique. Une attention particulière sur le choix des matériaux permettra en outre, aux enfants d'évoluer dans un environ-

nement dépourvu de substances indésirables.

En terme de calendrier, le démarrage des travaux est prévu en octobre 2024, pour une livraison du bâtiment en décembre 2025 et donc une ouverture au 1^{er} janvier 2026.



Ado Roc

Première ouverture d'Ado'Roc aux vacances de février avec un mini séjour (3 jours/2 nuits) proposé la première semaine autour d'activités ludiques et sportives.

Les effectifs d'adolescents accueillis sont en progression depuis l'ouverture, notamment grâce à la mise en place de deux navettes aux départs de La Force et Sigoulès et couvrant une large partie du territoire.

Le site du château du Roc permet de proposer aux jeunes des activités sportives et de plein air variées grâce aux infrastructures présentes comme le gymnase.

Des activités diverses sont également prévues : escape game sur site, Aqualud, Micro Folie, chantiers collectifs mais aussi des conseils de jeunes qui permettent aux adolescents de réfléchir ensemble aux prochaines sorties qu'ils souhaitent mettre au programme.

Plus d'info sur www.la-cab.fr



Parole d'élue

La commission d'attribution des places en crèche a une tâche particulièrement difficile, le nombre de demandes étant nettement supérieur aux places disponibles.

Chaque dossier est étudié au cas par cas en fonction des critères établis et, même parfois, des précisions supplémentaires sont demandées (situation familiale, travail...) pour donner une réponse la plus juste possible. Il arrive aussi que nous proposons une autre crèche que celle demandée. Je dois préciser qu'à la fin de la commission lorsqu'il ne reste plus une place vacante, nous sommes vraiment désolées de devoir laisser des familles sans solution. La crèche qui est prévue, en 2026, sur Lamonzie-Saint-Martin devrait donner un peu plus de latitude.

Michelle DORANGE

Conseillère déléguée à la petite enfance et animation culturelle



Mini séjours

Et comme chaque été, des mini séjours sont proposés aux enfants âgés de 6 à 11 ans pendant 3 jours et 2 nuits

Pour les 6 – 8 ans :

L'Olympique de la Guillou à Lalinde du 30 juillet au 01 août

Les Equi'days à Ste Foy la Grande du 6 au 8 août

Pour les 8 – 11 ans :

Castel'aventure à Pompogne (47) du 16 au 18 juillet

Pour les 9 – 11 ans :

En route pour les JO à Saint-Savin (33) du 6 au 8 août

Coup de pagaie sur la Dordogne à Trémolat du 16 au 18 juillet

Les places sont limitées, inscrivez-vous vite !

Plus d'info sur www.la-cab.fr (rubrique votre quotidien, de 3 à 14 ans : accueils de loisirs)



• Dossier : Voirie

Rubrique

EN 2024, LA CAB A DÉCIDÉ DE CONSACRER UNE ENVELOPPE INÉDITE DE SON BUDGET AUX TRAVAUX DE VOIRIE.

AINSI, 4,235 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ VOTÉS SOIT 1,8 MILLION D'EUROS DE PLUS QU'EN 2023.

Cet effort financier va permettre de réaliser plus de travaux sur les routes de l'ensemble de l'agglomération. D'une part, des travaux réalisés en régie par les équipes de la CAB avec notamment la volonté de faire plus de « point à temps »*. Cette méthode permet d'agir contre la dégradation des routes, d'augmenter leur durée de vie et de lutter contre les trous qui peuvent se former sur la chaussée. D'autre part, des travaux réalisés par les entre-

prises de travaux publics notamment quand il faut reprendre l'assise des routes.

Tous les ans, **une commission** réunissant toutes les communes décide du programme de voirie pour l'année en cours en fonction de l'enveloppe budgétaire. Cette commission permet notamment aux maires de pouvoir prioriser les investissements routiers sur leur commune.



Grand Angle

FAUCHAGE, ÉLAGAGE, CURAGE : FAISONS LE POINT.



- **Les opérations de fauchage** sont réalisées trois fois par an : un premier passage en avril/mai ; un second en juillet/août et un troisième en fin d'année. Elles peuvent être réalisées de trois façons différentes en fonction des communes : soit en régie par les agents de la CAB, soit par convention avec des communes ou bien encore par une entreprise privée.

- **Le curage** est le plus souvent réalisé par les agents de la CAB mais attention, il revient aux propriétaires d'entretenir les buses à usage privé, notamment celles de leurs entrées.

- **Concernant l'élagage**, il revient aux propriétaires de couper les branches et racines qui dépassent ou sont en aplomb de la voie publique. Attention, la responsabilité des propriétaires peut être engagée en cas d'accident.

- **Et l'entretien de la Véloroute Voie Verte V91 ?**
Les 20,5 km de Véloroute Voie Verte V91 qui traversent notre territoire sont entretenus de différentes façons. De Mouleydier jusqu'à l'entrée Est de Creysse, la CAB fait appel à l'association d'insertion BASE. De Creysse jusqu'à Prignonrieux, la CAB gère en direct cet entretien, y compris les interventions d'urgence, avec la collaboration des services municipaux de Bergerac sur la partie centre-ville historique. Pour l'essentiel, cet entretien consiste à balayer et souffler la piste. Il faut également tondre les accotements. Le choix de revêtir avec de l'enrobé s'avère payant. Non seulement le confort des utilisateurs est amélioré, mais la chaussée nécessite également moins d'entretien ce qui représente une source d'économie en fonctionnement. •

Parole d'élu

Le Mag : Comment fonctionne le service voirie de la CAB ?

“ Nous avons aujourd'hui 33 agents répartis sur les 3 Centres Techniques Communautaires (CTC) qui sont encadrés par un chef de centre. Notre équipe a connu quelques départs en retraite qui sont tous en cours de remplacement et nous souhaitons également renforcer l'équipe afin de pouvoir réaliser plus de travaux de point à temps. Au niveau matériel, nous avons une flotte assez conséquente avec plus de 70 véhicules à notre disposition. Cela va du camion permettant de faire du point à temps, au tracteur en passant par des véhicules légers. Nous disposons d'ailleurs d'un atelier mécanique basé sur le CTC de Saint-Laurent-des-Vignes.

Christophe GAUTHIER,
Vice-Président de la CAB à la voirie



Qui fait quoi ?

Nous ne parlons ici que des routes communautaires (Voies transférées par votre commune à la CAB)

La CAB

- Entretien et travaux
- Marquage au sol
- Ouvrages d'art
- Arbres et obstacles sur la chaussée
- Signalement d'un danger
- Mobilier urbain de sécurité et de guidage des circulations
- Déneigement (suivant les priorités et les possibilités)
- Permis de voirie
- Réseau pluvial
- Rejet au fossé

Les Communes

- Arrêtés de circulation
- Autorisations d'occupation du domaine public
- Stationnement
- Espaces verts
- Propreté
- Travaux d'aménagement de bourg
- Classement et déclasserment des voies communales
- Micro-signalisation
- Nuisances d'usage
- Animaux morts sur domaine public
- Éclairage public
- Abris bus scolaire hors transports urbains

Et les obligations des riverains ?

- Entretien complet de leur accès privatif et de la buse d'accès à leur propriété,
- Demande de permission de voirie pour toute modification de leur accès,
- Demande d'alignement auprès de leur mairie s'ils modifient leur clôture le long d'une voie publique.

*Le point à temps, c'est quoi ?

Automatique ou manuelle, c'est une technique qui répare la chaussée de manière ponctuelle, là où elle a subi des dégradations comme les nids de poule. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.

La voirie en chiffres



● **4.235.000 € de budget d'investissement**



● **27 carrefours à feux**



● **219 ouvrages d'art (ponts, passerelles, murs de soutènement)**



● **700 km de fauchage réalisés 3 fois/an**



● **82 km de fossés curés en 2023**



● **1882 interventions non planifiées en 2023 (bouchage de trous, hydrocurage, remplacement de signalisations)**

Les projets en 2024

Cette liste des 77 chantiers routiers prévus entre fin mai et fin octobre 2024 ne reprend pas l'intégralité des travaux réalisés en régie, nos équipes intervenant surtout sur des travaux curatifs. À noter quand même les interventions de nos services sur des chantiers d'aménagement aux abords des établissements scolaires comme en début d'année pour la pose d'un mini-giratoire près du collège de La Force.

COMMUNE	INTITULÉ
BERGERAC	Revêtement de chaussée : boulevard Calmette/Claveille (route de l'hôpital), rue Berthelot, rue Sévigné, rue Bergson, rue Jean Nicot, rue Gustave Eiffel
BOSSET	Revêtement de chaussée : route du Moulin à Vent
BOUNIAGUES	Revêtement de chaussée : VC 209, VC 203, chemin du Mas
COLOMBIER	PATA (Point À Temps Automatique) diverses voies
COURS DE PILE	Revêtement de chaussée : route du Coustinet (section comprise entre la mairie et l'ALSH / section comprise entre l'ALSH et le lotissement / section comprise entre la route des Pioraux à la section 2022), chemin de la Rège Nord
CREYSSE	Revêtement de chaussée : route des Galinoux, route de Combe Suber, route de Combe Noire
CUNÈGES	Revêtement de chaussée : place de l'Église, route de la Combe, chemin du Panisseau
FRAISSE	Revêtement de chaussée : route de Cabana, route du Bos Nègre
GAGEAC ET ROUILLAC	Revêtement de chaussée : route de Jules Verne
GARDONNE	Revêtement de chaussée : chemin des Grands Champs, route des Andrieux
GINESTET	Revêtement de chaussée : route de Chardonnay, chemin du Périer
LA FORCE	Revêtement de chaussée : route de Recur PATA (Point À Temps Automatique) : diverses voies
LAMONZIE MONTASTRUC	Revêtement de chaussée : impasse du Cluzel PATA (Point À Temps Automatique) : route de Monsacou
LAMONZIE-SAINT-MARTIN	Revêtement de chaussée : route des Carrières, chemin de Monge, impasse Peyremolle
LE FLEIX	Revêtement de chaussée : chemin de la Rente, route du Mériller
LEMBRAS	Revêtement de chaussée : chemin du Château PATA (Point À Temps Automatique) : impasse de la Caboussie, impasse des Nardys
LUNAS	PATA (Point À Temps Automatique) : diverses voies Revêtement de chaussée : route de la Cabane
MESCOULES	Revêtement de chaussée : allée Paul Chadois, route du bois de Maudiane
MONBAZILLAC	Élargissement de la voie + PATA : route du Stade Revêtement de chaussée : route de Tirecul, route de Rouffignac (sections du château des Bernasses à la limite de commune)
MONESTIER	Revêtement de chaussée : route du Monastère
MONFAUCON	Revêtement de chaussée : route du Bousquet, route de Bel Air PATA (Point À Temps Automatique) : diverses voies
MOULEYDIER	PATA (Point À Temps Automatique) : diverses voies Revêtement de chaussée : chemin des Tilleuls
POMPORT	Revêtement de chaussée : route Edmond Rostand

PRIGONRIEUX	Revêtement de chaussée : route de Groussougnau, route de Coite
QUEYSSAC	Revêtement de chaussée : route des Graves
RAZAC DE SAUSSIGNAC	Revêtement de chaussée : route de Marmant
RIBAGNAC	Revêtement de chaussée : route des Vergers
ROUFFIGNAC DE SIGOULÈS	Revêtement de chaussée : route des Chadières
SAUSSIGNAC	Revêtement de chaussée : route de Compostelle
SIGOULÈS ET FLAUGEAC	Revêtement de chaussée : route de Sainte-Innocence
SAINT-GEORGES DE BLANCANEIX	Revêtement de chaussée : route de la Forêt
SAINT-GERMAIN ET MONS	Revêtement de chaussée : chemin de l'Étang, route des Jabouillats
SAINT-GÉRY	Revêtement de chaussée : route du bois Brûlé
SAINT-LAURENT DES VIGNES	Revêtement de chaussée : route et impasse des Joncs, route de la Marque à Feu
SAINT-NEXANS	Revêtement de chaussée : impasse de Beauronne, route de Tuilières, impasse de la Bastide
SAINT-PIERRE D'EYRAUD	Revêtement de chaussée : route du Café rouge, route de Fumat
SAINT SAUVEUR DE BERGERAC	Revêtement de chaussée : chemin du Vignal
THÉNAC	Revêtement de chaussée : route des Peyrilles



Les fonds de concours

SOUTENIR LES COMMUNES POUR RENFORCER L'AGGLOMÉRATION : LES FONDS DE CONCOURS

Si de nombreux investissements sont réalisés au niveau de la ville centre, la CAB propose également des services répartis sur l'ensemble du territoire communautaire : bibliothèques, ALSH, crèches, maisons de santé pluriprofessionnelles, etc.

Proposer des solutions pour la garde des plus petits, développer un réseau de lecture publique, moderniser les centres de loisirs, offrir une programmation culturelle éclectique et des infrastructures sportives modernes, développer le tourisme et l'économie, soutenir l'agriculture, lutter contre la désertification médicale, développer les transports en commun et les mobilités douces, travailler à un aménagement du territoire concerté, durable et à des infrastructures modernes, s'adapter au changement climatique sont autant d'actions qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du territoire.

Ces objectifs ne peuvent être atteints que si les communes ont-elles aussi les moyens de poursuivre leur développement. C'est pourquoi, la CAB a décidé de mettre en œuvre des **Fonds de Concours**.

Parce que la solidarité territoriale est l'une des bases du fonctionnement de la CAB, le système des Fonds de concours permet à l'agglomération de **soutenir le développement des communes en co-finançant leurs projets**.

Dans une période de raréfaction de l'argent public et alors que les co-financeurs habituels des projets communaux annoncent ne plus pouvoir les soutenir au même niveau à l'avenir, ce soutien de la CAB est essentiel pour finaliser le financement des projets communaux.

Ci-contre, les projets portés par vos communes et financés par la CAB qui seront réalisés près de chez vous.



Lunas : Création d'une nouvelle classe (51 000 € en 2023 des Fonds de Concours de la CAB)

Depuis le début du mandat, plus de **97 % des communes de la CAB** pouvant bénéficier des Fonds de Concours (toutes sauf Bergerac) ont pu se partager plus de 2,6 millions d'euros. En 2024, l'enveloppe votée par les élus s'élève à plus de **1,4 million d'euros** et représente donc un effort remarquable. Cette enveloppe permet de soutenir des projets très différents.

Roland FRAY, Maire de Saint-Sauveur-de-Bergerac



Parole d'élus

“ Une étude a démontré la nécessité d'investir 117 500 € pour rénover la station de pompage de notre réseau d'irrigation. Grâce au fonds de concours de 30 000 € attribué par la CAB, nous espérons mener à bien ce projet nécessaire pour continuer à alimenter 361 abonnés dont 23 agriculteurs répartis sur 5 communes. La CAB nous a aussi aidés à solliciter d'autres financeurs comme l'État et le Département.

Bergerac : Expérience Cyrano

Ouverture de l'Expérience Cyrano : le 16 juin à partir de 10h ! Mais qu'est-ce donc ?

Située au deuxième étage du Quai Cyrano, la scénographie immersive « L'Expérience Cyrano » propose un **parcours ludique et pédagogique** autour de Savinien de Cyrano de Bergerac, le personnage historique (1619-1655) bien sûr, mais surtout l'incredible Cyrano, héros d'Edmond Rostand, qui dès sa création au théâtre en 1897, est entré dans l'imaginaire mondial, **un succès comparable aux blockbusters** du cinéma moderne, difficilement imaginable de nos jours.

En pénétrant dans l'espace scénographique, le visiteur se retrouve dans les coulisses d'un théâtre. Il est accueilli par un **comédien virtuel, Antoine**, qui vient d'apprendre qu'il est retenu pour jouer très prochainement le rôle de Cyrano de Bergerac.

Dans ses pas, nous découvrirons toutes les facettes du personnage de Cyrano et nous comprendrons aussi comment se construit **une pièce de théâtre**, comment elle se met en place à travers son scénario, ses différents rôles, ses décors.

Dans la peau de Cyrano de Bergerac, Antoine va se lancer dans un **voyage artistique et émotionnel unique**, qui lui permettra non seulement de donner vie à l'un des personnages les plus emblématiques de la littérature, mais aussi de découvrir des vérités universelles sur l'amour, le courage et la quête de soi-même.

La scénographie suit les actes de la pièce de Rostand, et à chaque étape nous en apprenons plus sur la genèse de ce chef-d'œuvre, sur l'Histoire de France à travers la figure **des Mousquetaires et des Cadets de Gascogne**, sur l'histoire culinaire grâce à Ragueneau. Chaque étape est jalonnée de projections vidéo, de bornes multimédia, de jeux tactiles et autres surprises, pour tous les âges, ainsi que de livrets d'approfondissement pour les plus curieux des visiteurs.

Visite avec audioguide | Bilingue français / anglais (audio ou QRCode)
Durée de la visite : entre 45 min et 1 heure | Tarifs de 4 à 8 € •

L'EXPERIENCE Cyrano

La tribune des élus

Aucune tribune reçue à la date de dépôt.

Francis BLONDIN, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU

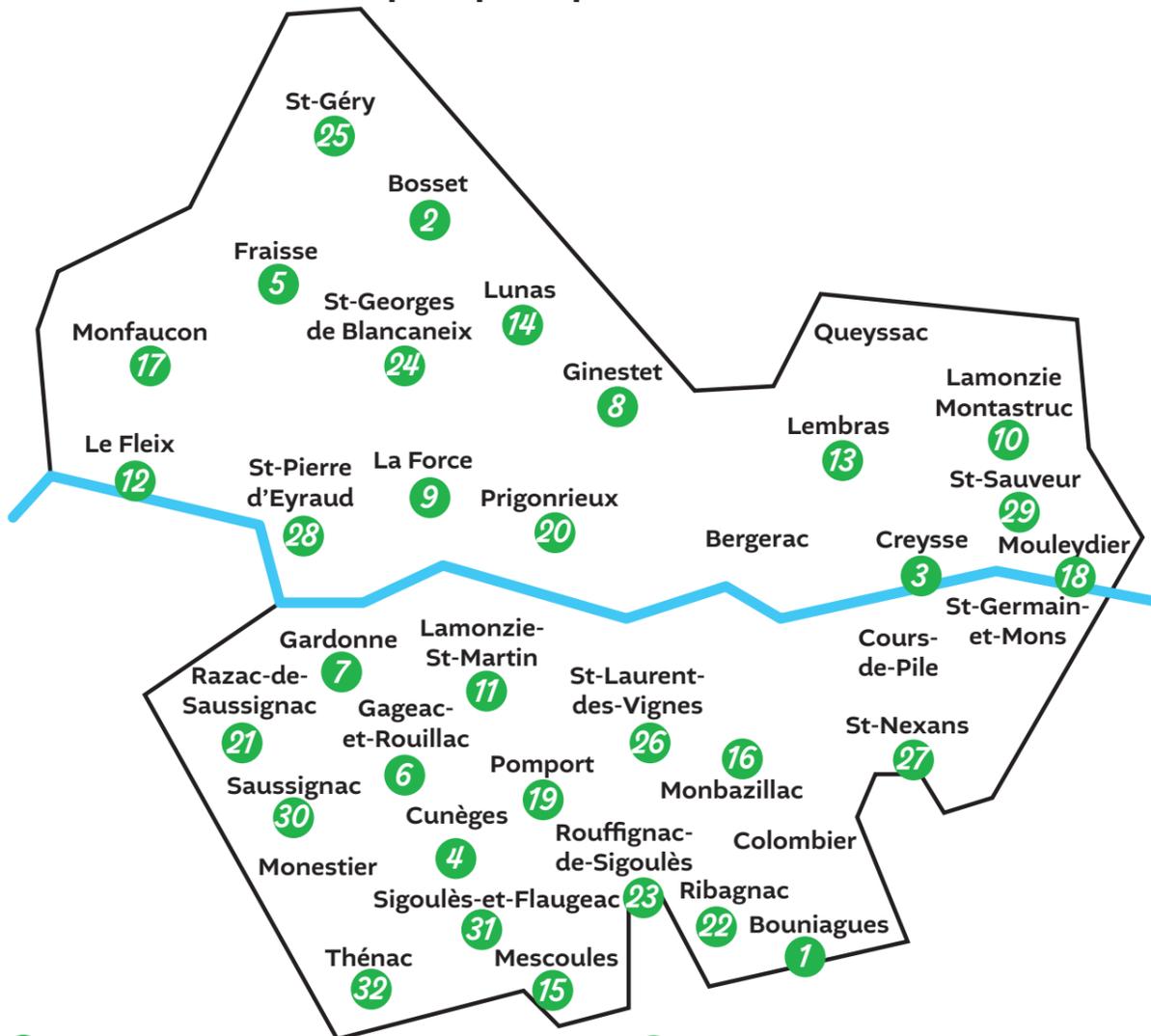
TOP!
Mon téléphone ouvre la borne!

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SMD3 - mon service déchets

EN SAVOIR PLUS : WWW.SMD3.FR

Les fonds de concours 2024

Le montant annoncé indique la participation de la CAB via le fonds de concours



9 La Force
Réaménagement de l'ancien bureau de poste : 10 000 €
Création de deux salles de classes : 27 000 €

10 Lamonzie-Montastruc
Toiture logement communal : 3 000 €
Réfection parkings école et mairie : 3 000 €
Toit de l'église : 12 000 €

11 Lamonzie-Saint-Martin
Mise en conformité des bureaux et de la salle d'archivage : 3 000 €

12 Le Fleix
Rénovation annexe salle des fêtes : 8 000 €
Création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) : 25 000 €
Régularisation travaux salle municipale : 2 371 €

13 Lembras
MAM (Maison des Assistantes Maternelles) : 37 000 €
École rénovation énergétique : 10 000 €

14 Lunas
Création d'une halle communale : 25 000 €

15 Mescoules
Réfection et Rénovation de la salle des fêtes : 20 000 €

16 Monbazillac
Aménagement de bourg - Phase 1 : 46 000 €
Construction d'un bâtiment communal à usage de services : 50 000 €

17 Monfaucon
Travaux aménagement salle + vidéoprojecteur : 2 000 €

18 Mouleydier
Aménagement du bourg : 70 000 €

19 Pomport
Terrain Multisports : 20 000 €

20 Prigonrieux
Construction restaurant scolaire : 100 000 €

21 Razac-de-Saussignac
Rénovation bâtiments communaux : 10 000 €

22 Ribagnac
Création d'une maison médicale : 35 000 €
Réhabilitation d'un logement : 16 000 €
Lotissement communal : 35 394 €



Ribagnac : Création d'une nouvelle maison médicale (40 000 € en 2023 des Fonds de Concours de la CAB)

23 Rouffignac-de-Sigoulès
Aménagement et rénovation de bâtiment public : 1 800 €
Aménagement de l'aire d'accueil et services pour camping-car : 1 200 €
Achat de parcelles : 30 000 €

1 Bouniagues
Travaux groupe scolaire : 200 000 €

2 Bosset
Réhabilitation de l'ancienne école : 7 000 €

3 Creysse
Aménagement de bourg - phase 3 : 200 000 €

4 Cunèges
Rénovation d'un logement communal : 55 000 €

5 Fraisse
Extension salle des fêtes : 18 000 €
Réfection toiture séchoir à tabac : 6 000 €

6 Gageac-et-Rouillac
Acquisition parcelles : 24 000 €
Travaux de rénovation bâtiment communal : 8 090 €

7 Gardonne
Reconstruction restaurant scolaire : 95 000 €

8 Ginestet
Réaménagement du presbytère / Aménagement restaurant : 15 000 €
Création d'une passerelle sur le ruisseau «La Gouyne» (PDIPR) : 3 300 €

24 Saint-Georges-de-Blancaneix
Rénovation toiture salle des fêtes : 8 000 €

25 Saint-Géry
Aménagement PMR et accessibilité du lotissement : 24 000 €

26 Saint-Laurent-des-Vignes
Construction terrain multisports : 10 000 €

27 Saint-Nexans
Construction Maison de soins : 48 000 €
Aménagement du parking du Lac Fourcade : 5 736 €

28 Saint-Pierre-d'Eyraud
Chambre froide positive au Multiple rural : 4 000 €

29 Saint-Sauveur-de-Bergerac
Remplacement plateforme station de pompage : 30 000 €

30 Saussignac
Logement communal : 13 000 €

31 Sigoulès-et-Flaugeac
Travaux de correction acoustique du restaurant scolaire : 1 500 €
Équipement de panneaux informatiques lumineux : 17 000 €
Équipement de deux radars pédagogiques : 1 400 €
Équipement d'une autolaveuse : 1 700 €

32 Thénac
Aménagement préau + tracteur : 40 000 €

NOUVEL
ESPACE MUSÉO

L'EX PÉRIENCE *Cyrano*

OUVERTURE

dimanche 16 juin 2024

à 10h

Quai Cyrano

1 Rue des Récollets

24100 BERGERAC